

Rapport annuel

SIAEP NORD OUEST CHARENTE

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

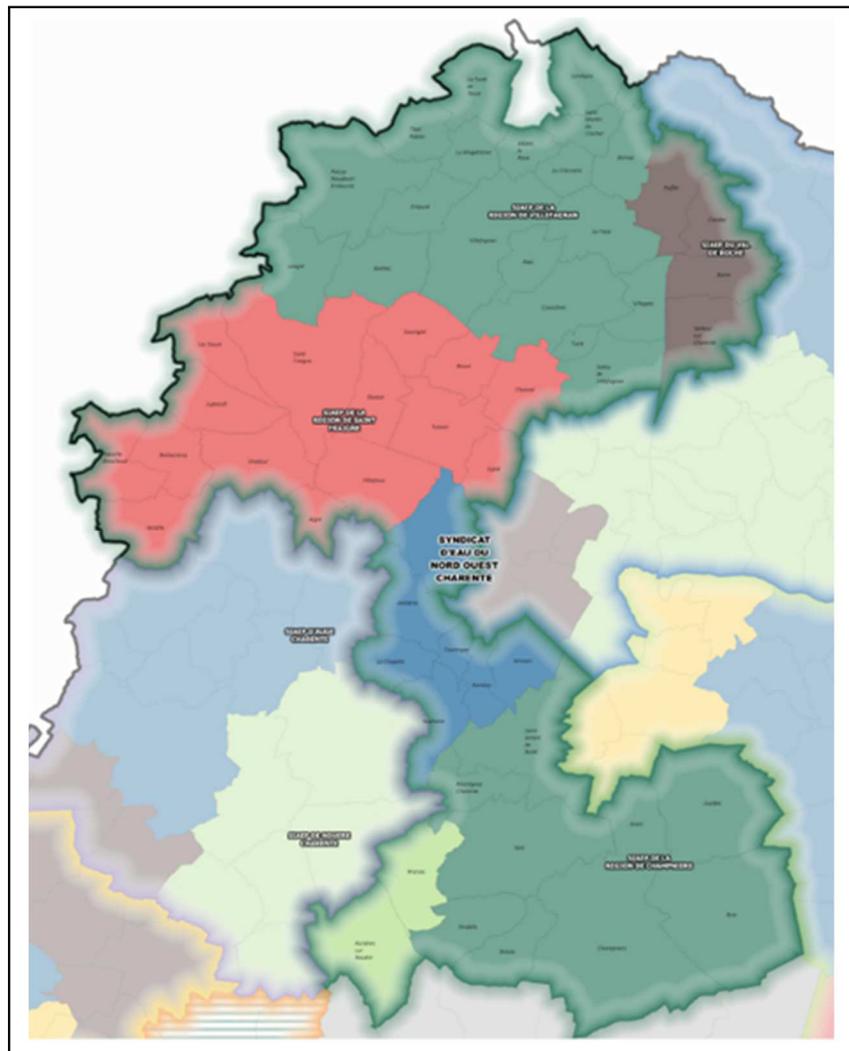
2017

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	RESSOURCES EN EAU	7
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	8
■	LONGUEUR DU RESEAU	9
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	10
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	10
■	REMUNERATION DU PRESTATAIRE POUR VAL DE ROCHE.....	10
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	11
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	13
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	14
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	15
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	16
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	18
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	19
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³	21
■	RECETTES D'EXPLOITATION	23
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	27
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	28
■	QUALITE DE L'EAU	28
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	28
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	29
■	PERFORMANCE DU RESEAU	32
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	40
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	40
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	41
■	ETAT DE LA DETTE.....	41
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	41
■	SYNTHESE DES INDICATEURS DES SERVICES	42
■	CHAMPNIERS	42
■	ST FRAIGNE	42
■	VILLEFAGNAN	42
■	VAL DE ROCHE.....	42
■	NOUERE.....	43
■	AUGE.....	43
■	GLOBAL.....	43

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE



Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Service	Mode de gestion	Délegataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat	Avenant au contrat initial
Auge	Affermage	SAUR	10	31/12/2026	OUI
Champniers	Affermage	VEOLIA	10	31/12/2024	OUI
Nouere	Affermage	SAUR	12	21/12/2018	OUI
St Fraigne	Affermage	SAUR	15	31/12/2027	OUI
Val de Roche	Régie avec prestation de services	VEOLIA	12	31/12/2021	OUI
Villefagnan	Affermage	VEOLIA	12	31/12/2021	OUI

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées aux sociétés SAUR et VEOLIA sont les suivantes

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des branchements, des canalisations, du génie civil
-----------------------	---

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Auge :

Abonnements	2016	2017
Nombre total d'abonnements	3459 dont 1042 sur le territoire du SIAEP Nord Ouest Charente	1 042

• Répartition des abonnés par commune

AIGRE	2
AMBERAC	185
CHAPELLE (LA)	110
COULONGES	76
FOUQUEURE	225
VERVANT	75
VOUHARTE	207
XAMBES	162
Total des abonnés	1 042

NB : Le nombre des abonnés est de 1042 en 2017, suite au retrait des communes du SIAEP d'Auge au 31 décembre 2016.

Champniers :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	8 165	8 273	+1,32 %

Répartition des abonnés par commune

ANAIS	289
BALZAC	641
BRIE	1 678
CHAMPNIERS	2 670
FLEAC	1
JAULDES	400
MONTIGNAC CHARENTE	401
SAINT AMANT DE BOIXE	649
TOURRIERS	20
VARS	1 045
VINDELLE	479
Total des abonnés	8 273

Nouère :

Abonnements	2016	2017
Nombre total d'abonnements	2 845	928
	dont 921 sur le territoire du SIAEP Nord Ouest Charente	

Répartition des abonnés par commune

ASNIERES SUR NOUERE	572
MARSAC	355
VOUHARTE	1
Total des abonnés	928

NB : Le nombre des abonnés est de 928 en 2017, suite au retrait des communes du SIAEP de Nouère Charente au 31 décembre 2016.

Val de Roche :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	3 282	3 306	+0,73 %

Répartition des abonnés par commune

BARRO	213
CONDAC	264
RUFFEC	2 293
VERTEUIL SUR CHARENTE	535
Total des abonnés	3 306

St Fraigne :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	2 685	2 686	+0,04 %

Répartition des abonnés par commune

AIGRE	604
BARBEZIERES	83
BESSE	90
BRETTES	10
CHARME	212
EBREON	99
GOURS (LES)	55
LIGNE	104
LUPSAULT	76
MARCILLAC-LANVILLE	4
ORADOUR	111
RANVILLE-BREUILLAUD	108
SAINT FRAIGNE	248
SOUVIGNE	136
TUSSON	196
VERDILLE	232
VILLEJESUS	318
Total des abonnés	2 686

Villefagnan :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	3 021	3 027	0,002 %

Répartition des abonnés par commune

BERNAC	238
BRETTES	81
CHEVRERIE (LA)	88
COURCOME	237
EMPURE	61
FAYE (LA)	298
FORET DE TESSE (LA)	136
LONDIGNY	133
LONGRE	132
MAGDELEINE (LA)	73
PAIZAY-NAUDOIN-EMBOURIE	243
RAIX	90
SAINT MARTIN DU CLOCHER	79
SALLES DE VILLEFAGNAN	167
THEIL RABIER	111
TUZIE	78
VILLEFAGNAN	539
VILLEGATS	146
VILLIERS LE ROUX	97
Total des abonnés	3 027

Total abonné sur le territoire syndical :

Abonnements	2016	2017
Nombre total d'abonnements	19 116	19 262

■ RESSOURCES EN EAU

● Points de prélèvement

Ouvrage	Service	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2016 [m³]	Prélèvement 2017 [m³]	Variation 2016/2017
Puits Vars 1 VARS	Champniers	65	200 900	215 740	+7,39 %
Puits Vars 2 VARS		65	111 230	86 170	-22,53 %
Puits Vars 3 VARS		25	83 230	87 870	+5,57 %
Puits Vars 4 VARS		40	114 640	118 116	+3,03 %
Forage de MAINE JOIZEAU BRIE Prélèvement en nappe souterraine		90	226 304	182 699	-19,27 %
Forage de CHAMARANDE CHAMPNIERS Prélèvement en nappe souterraine		200	605 919	728 280	+20,19 %
Source de MOULIN NEUF SAINT FRAIGNE Prélèvement en nappe souterraine	St Fraigne		446 669	436 591	-2,26 %
Forage de MOULIN NEUF SAINT FRAIGNE Prélèvement en nappe souterraine			88 301	94 631	+7,17 %
Source de ROCHE VERTEUIL SUR CHARENTE Prélèvement en nappe souterraine	Val de Roche	90	261 720	249 669	-4,60 %
Forage de ROCHE VERTEUIL SUR CHARENTE Prélèvement en nappe souterraine		140	267 270	246 501	-7,77 %
Total des prélèvements [m³]			2 406 183	2 446 267	+1,67 %

● Importations d'eau

Import depuis	Service	Importé en 2016 [m³]	Importé en 2017 [m³]
GrandAngoulême - Périmètre 2017	Champniers	257	
SIAEP DE LA REGION DE VILLEFAGNAN - Villefagnan	St Fraigne	4 489	4 118
SIAEP DE LA RÉGION D'AUNAC - Aunac	Villefagnan	134 892	143 282
SIAEP DE ROM BOULEURE (79)	Villefagnan	898	457
SIAEP NORD OUEST CHARENTE - St Fraigne	Villefagnan	191 879	203 968
SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Val de Roche	Villefagnan	49 557	51 055
SIAEP DE LA REGION DE VILLEFAGNAN - Villefagnan	Val de Roche	5	16 545
SIAEP DE L'ARGENTOR LIZONNE - Argenton Lizonne	Val de Roche	1 453	1 474
CDC DU ROUILLACAIS - Nouère	Nouère	NC	104 977*
GrandAngoulême - Périmètre 2017	Nouère	NC	9 303
CDC DU ROUILLACAIS - Auge	Auge	NC	103 908**
Total		383 430	639 087

*volume importé calculé à partir du volume facturé aux abonnés et du rendement moyen du réseau du « SIAEP de Nouère »

**volume importé calculé à partir du volume facturé aux abonnés et du rendement moyen du réseau du « SIAEP d'Auge »

Dont importation hors périmètre du service :

• *Volumes produits*

Ouvrage	Service	Production 2016 [m³]	Production 2017 [m³]	Variation 2016/2017
Station de production de la PRAIRIE DE VARS VARS Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	Champniers	513 519	482 264	-6,09 %
Usine de traitement de MAINE JOIZEAU BRIE Traitement complet		220 852	163 588	-25,93 %
Station de pompage de CHAMARANDE CHAMPNIERS Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)		596 892	713 239	+19,49 %
Station de production de MOULIN NEUF SAINT FRAIGNE Traitement complet	St Fraigne	524 286	512 919	-2,17 %
Station de production de ROCHE VERTEUIL SUR CHARENTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	Val de Roche	466 443	436 703	-6,38 %

• *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2016	2017	Répartition des ressources (2017)
Ressources propres	3 100 169	2 308 713	78,2 %
Importations	383 430	639 087	21,8 %
Dont importations hors périmètre du service	250 873	377 144	

■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m³]	2016	2017	Variation
Volume produit	3 100 169	2 308 713	-0,57 %
Volume importé	250 873	377 144	+55,57 %
Volume exporté	- 1 684	- 4 924	+10,11 %
Volume mis en distribution	3 349 358	2 680 933	+7,10 %
Volume total vendu aux abonnés	1 401 214	1 962 111	+11,49 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 101,9 m³ par an. Elle était de 102 m³ en 2016.

• *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Service	Exporté en 2016 [m³]	Exporté en 2017 [m³]
SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE - Puyreaux	Champniers	1 684	4 924
SIAEP DE LA REGION DE VILLEFAGNAN - Villefagnan	St Fraise	193 484	205 381
SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Val de Roche	Villefagnan	4 405	16 545
SIAEP DE LA REGION DE VILLEFAGNAN - Villefagnan	Val de Roche	52 812	51 061
Volume total exporté		- 252 385	- 277 911
Dont volume exporté hors service		- 1 684	-4 924

■ **LONGUEUR DU RESEAU**

Linéaire du réseau hors branchements en km	2016	2017	Variation%
Champniers	324,0	325,0	+0,31 %
St Fraise	192,6	192,4	-0,09 %
Villefagnan	224,0	224,0	0,00 %
Val de Roche	96,4	96,0	-0,41 %
Nouère	169,8*	49,8	
Auge	212,1*	59,0	
TOTAL	1218,0*	946,2	

*Linéaire prenant en compte le périmètre entier des contrats d'Auge et de Nouère

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

- *Part collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération
AUGE	26/09/2017
CHAMPNIERS	26/09/2017
CHAMPNIERS**	14/12/2017
NOUERE	14/12/2017
ST FRAIGNE	26/09/2017
VILLEFAGNAN	05/04/2016
VAL DE ROCHE	04/10/2016

Champniers** : Maintien des tarifs 2017 pour les communes intégrant la Communauté d'Agglomération d'Angoulême au 1er janvier 2018 (Vindelle, Balzac, Champniers, Brie et Jauldes).

- *Part délégataire*

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat afférent :

Service	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
AUGE	1 ^{er} juin 2016	0,39 %
CHAMPNIERS	1 ^{ER} juin 2014	0,22 %
NOUERE	1 ^{er} juin 2006	19,54%
ST FRAIGNE	1 ^{ER} juin 2012	1,72 %
VILLEFAGNAN	1 ^{ER} juin 2009	11,66%

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Tous les services sont assujettis à la TVA au 1^{er} janvier 2018

■ REMUNERATION DU PRESTATAIRE POUR VAL DE ROCHE

Pour le service de Val de Roche, la rémunération de la société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX est calculée conformément au contrat de prestation de service.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018
Redevance de pollution domestique	0,3200	0,3300

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	33,61	35,05	+4,28 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,659	0,6893	+4,60 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	27,55	50,00	+81,49 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,91	0,80	-12,09 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,1166	0,1166	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	112,69	117,77	+4,51 %
Collectivité	136,75	146,00	+6,76 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	13,99	13,99	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	16,60	17,45	+5,12 %
Total [€ TTC]	318,43	334,81	+5,14 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+5,74 %

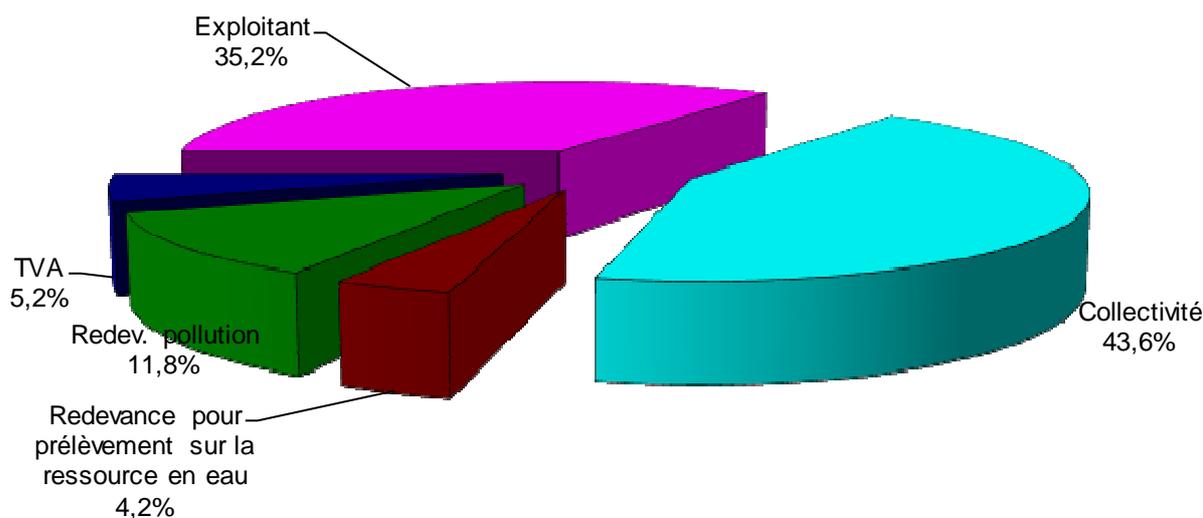
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,79 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,37	50,00	-0,73 %
	Gros Consommateur (+ 6000)		1399,22	
	N° 1 (0 à 6 000 m ³)	1,5373	1,6500	+7,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 2 (au-delà de 6 000 m ³)	1,5373	1,0883	-29,21 %
	Redevances et taxes			
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0727	0,0727	0,00 %
	Contribution Charente Eaux [€/m ³]	0,0252	0,0247	-1,98 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	234,85	248,00	+5,60 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,72	8,72	0,00 %
Contribution Charente Eaux	3,02	2,96	-1,99 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	15,67	16,46	+5,04 %
Total [€ TTC]	300,66	315,74	+5,02 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+5,60 %

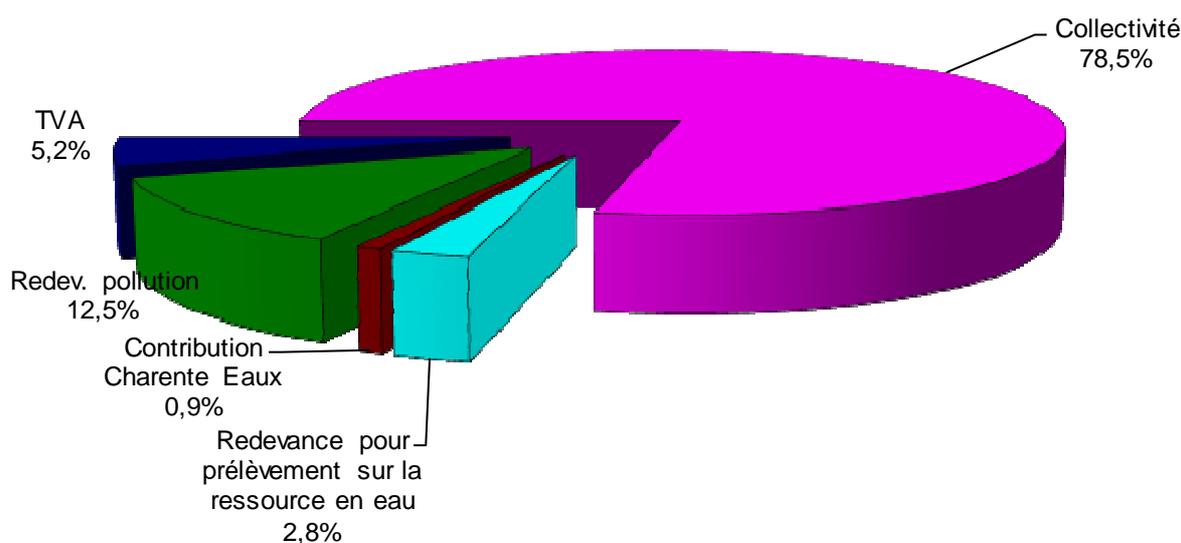
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,63 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	34,34	34,48	+0,41 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,760	0,763	+0,39 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	77,75	50,00	-35,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,8385	0,80	-4,59 %
Redevances et taxes				
	Contribution Charente Eaux [€/m ³]	0,03	0,03	0,00 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

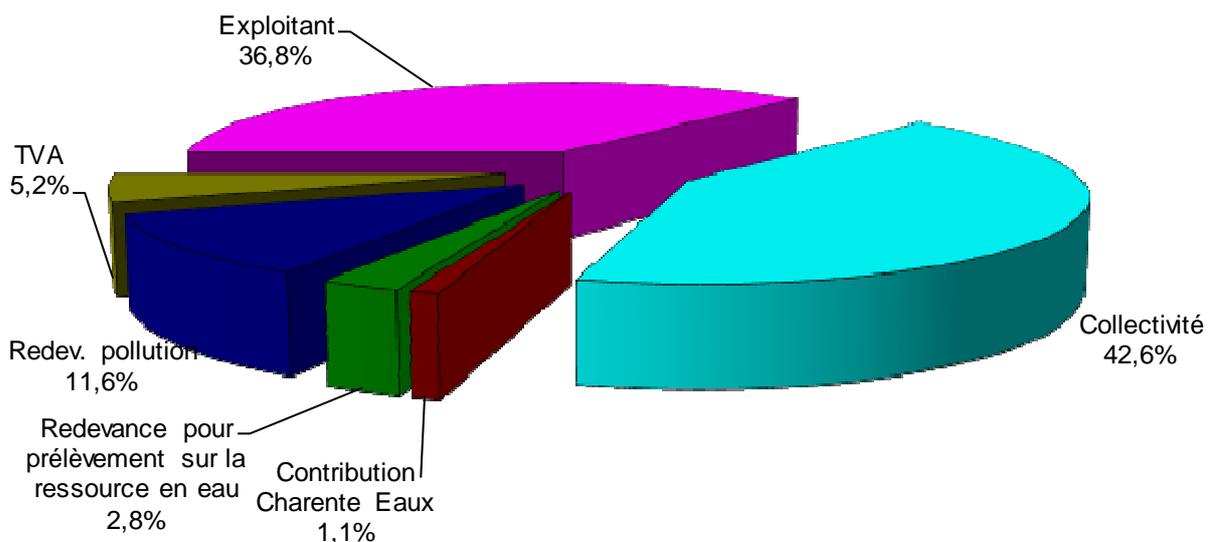
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	125,54	126,04	+0,40 %
Collectivité	178,37	146,00	-18,15 %
Contribution Charente Eaux	3,60	3,60	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	19,55	17,87	-8,59 %
Total [€ TTC]	375,06	342,71	-8,63 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-10,49 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,86 €/m³
 0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	26,97	27,06	+0,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,6279	0,6300	+0,33 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	28,00	50,00	+78,57 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,70	0,80	+14,29 %
Redevances et taxes				
	Syndicat d'harmonisation [€/m ³]	0,0052	0,0052	0,00 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0854	0,0854	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

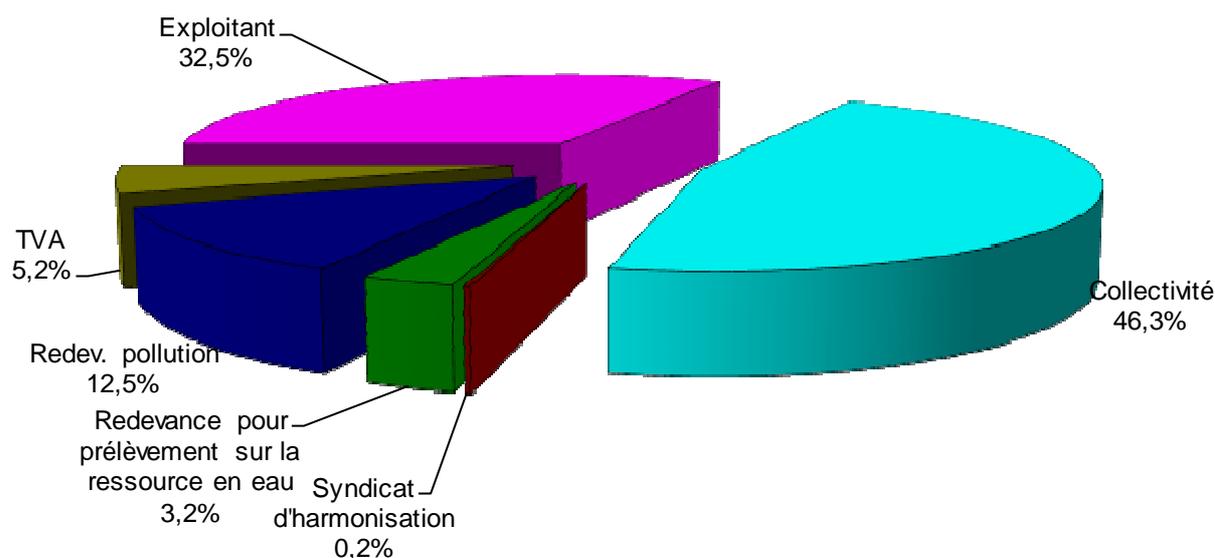
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	102,32	102,66	+0,33 %
Collectivité	112,00	146,00	+30,36 %
Syndicat d'harmonisation	0,62	0,62	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,25	10,25	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	14,50	16,45	+13,45 %
Total [€ TTC]	278,09	315,58	+13,48 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+16,02 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,63 €/m³
 0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58,01	58,85	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,678	0,687	0,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	49,74	50,00	+0,52 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,9142	0,80	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,085	0,085	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	139,37	141,29	0,00 %
Collectivité	159,44	146,00	+0,18 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		10,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	19,10	18,54	+0,43 %
Total [€ TTC]	355,76	355,63	+0,43 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,09 %

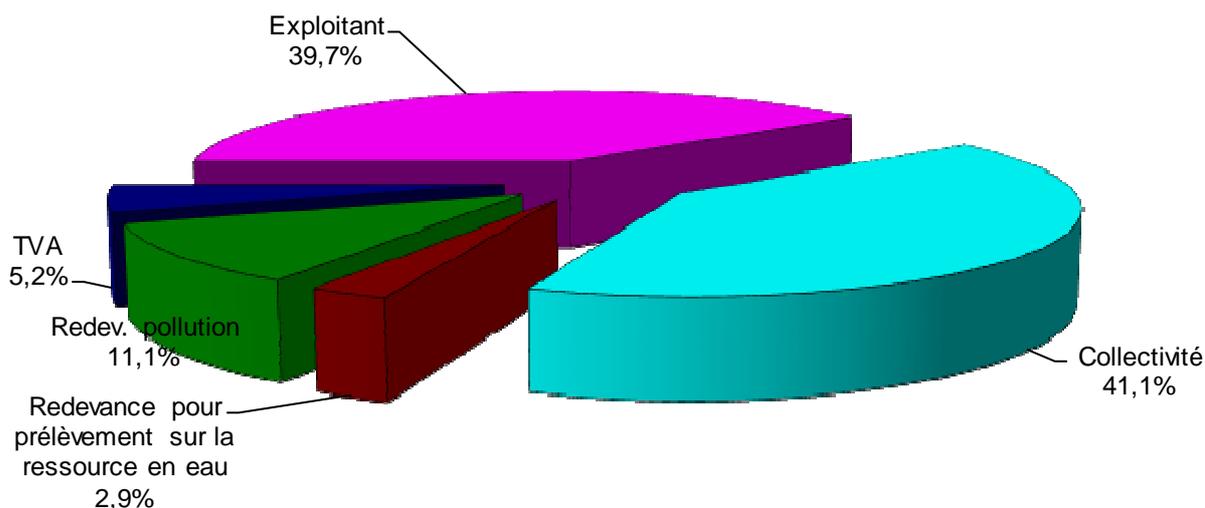
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,96 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0030 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	44,90	45,08	+0,40 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 5 000 m ³)	0,586	0,588	+0,34 %
	N° 2 (au-delà de 5 000 m ³)	0,586	0,588	+0,34 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	47,47	50,00	+5,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 5 000 m ³)	0,460	0,80	+73,91 %
	N° 2 (au-delà de 5 000 m ³)	0,276	0,80	+189,86 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,10	0,10	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

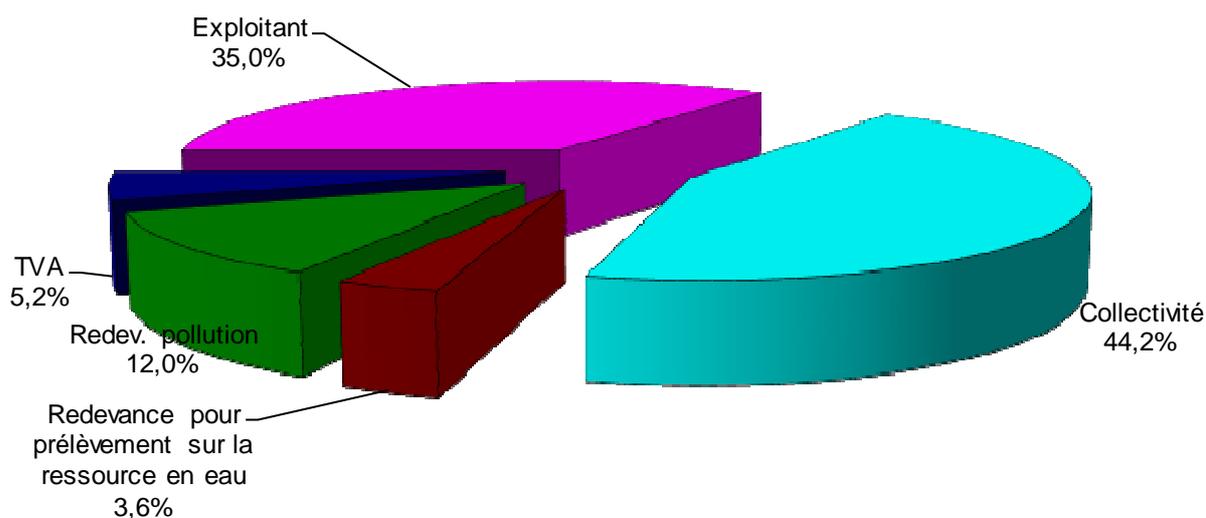
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	115,22	115,64	+0,36 %
Collectivité	102,67	146,00	+42,20 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	14,76	17,23	+16,73 %
Total [€ TTC]	283,05	330,47	+16,75 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+20,08 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

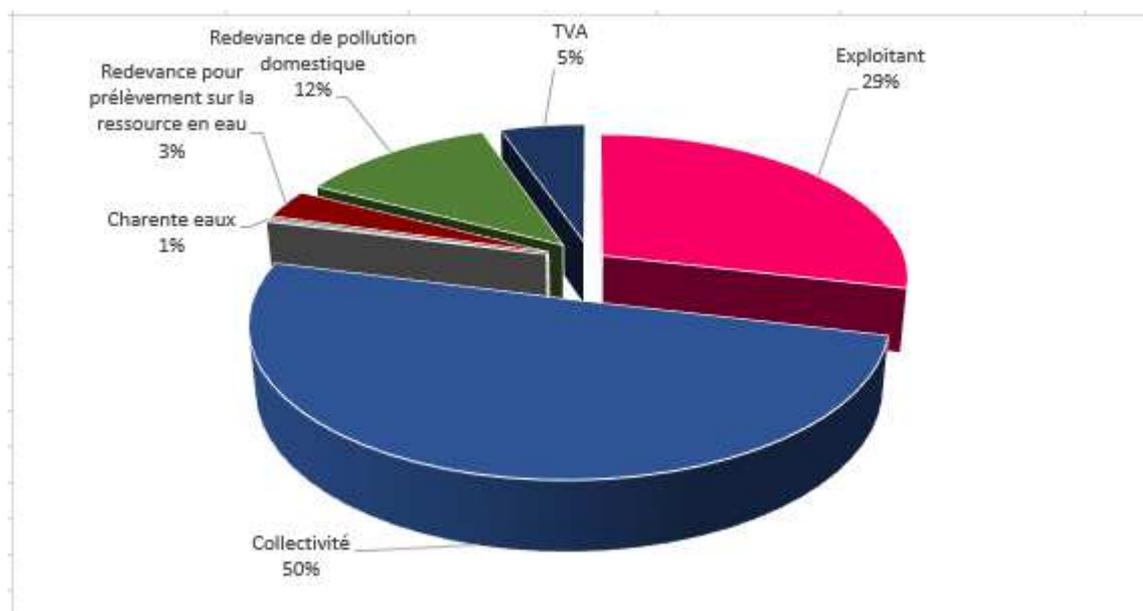
2,75 €/m³
 0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ **SYNTHESE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M³**

Service	Exploitant	Collectivité	Charente Eaux	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	TOTAL [TTC]	Abonnés	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³
Auge	115.64	146.00	-	12	39.60	17.23	330.47	1 042	2.75
Champniers	102.66	146.00	0.62	10.25	39.60	16.45	315.58	8 273	2.63
Nouere	141.29	146.00	-	10.20	39.60	18.54	355.63	928	2.96
St Fraigne	126.04	146.00	3.60	9.60	39.60	17.87	342.71	2 686	2.86
Villefagnan	117.77	146.00	-	13.99	39.60	17.45	334.81	3 027	2.79
Val de Roche		248.00	2.96	8.72	39.60	16.46	315.74	3 306	2.63
MOYENNE (pondérée par le nb d'abonnés)	93.24	163.51	1.28	10.58	39.60	16.95	325.15	19 262	2.71



■ RECETTES D'EXPLOITATION

CHAMPNIERS

- *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	881 871,30 €	878 988,00 €	-0,33 %
dont abonnements	229 383,13 €	231 331,83 €	+0,85 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 26 832,15 €	- 36 024,19 €	-34,26 %
Total recettes de vente d'eau	855 039,15 €	842 963,81 €	-1,41 %
Autres recettes			
Cotisation SHEP	4 848,23 €	4 814,63 €	
Total des recettes	859 887,38 €	847 778,44 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	803 185,44 €	804 882,17 €	+0,21 %
dont abonnements	222 175,74 €	222 903,74 €	+0,33 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 24 967,22 €	- 32 266,87 €	-29,24 %
Total recettes de vente d'eau	778 218,22 €	772 615,30 €	-0,72 %

ST FRAIGNE

- *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	386 559,60 €	388 945,62 €	+0,62 %
dont abonnements	208 768,63 €	208 098,09 €	-0,32 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 32 828,88 €	4 206,25 €	+112,81 %
Total recettes de vente d'eau	353 730,72 €	393 151,87 €	+11,14 %
Autres recettes			
Cotisation Charente Eaux	6 359,04 €	6 464,91 €	
Total des recettes	360 089,76 €	399 616,78 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	252 341,28 €	255 812,72 €	+1,38 %
dont abonnements	91 818,89 €	91 897,41 €	+0,09 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 316,22 €	- 1 596,14 €	-404,76 %
Recettes de volume exporté	58 404,41 €	62 230,97 €	+6,55 %
Total recettes de vente d'eau	310 429,47 €	316 447,55 €	+1,94 %

VILLEFAGNAN

• *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	325 215,36 €	336 336,14 €	+3,42 %
dont abonnements	83 701,62 €	83 962,38 €	+0,31 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 10 338,53 €	- 5 956,71 €	+42,38 %
Total recettes de vente d'eau	314 876,83 €	330 379,43 €	+4,92 %
Autres recettes			
Cotisation SHEP	1 816,32 €	1 436,39 €	
Total des recettes	316 693,15 €	331 815,82 €	

• *Recettes de l'exploitant*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	286 723,17 €	295 689,82 €	+3,13 %
dont abonnements	101 889,26 €	103 574,83 €	+1,65 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 9 072,94 €	- 4 586,41 €	+49,45 %
Total recettes de vente d'eau	277 650,23 €	291 103,41 €	+4,85 %

VAL DE ROCHE

• *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	671 119,72 €	663 196,57 €	-1,18 %
dont abonnements	167 488,86 €	165 406,78 €	-1,24 %
Total recettes de vente d'eau	671 119,72 €	663 196,57 €	-1,18 %
Autres recettes			
Redevance prélèvement	27 941,88 €	28 476,34 €	
Loyers	7 448,03 €	7 592,74 €	
Cotisation Charente Eaux	8 165,16 €		
Redevance pollution	100 099,36 €	96 616,00 €	
Total des recettes	814 774,15 €	795 881,65 €	

NOUERE

• *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	370 400,53 €	120 808,44 €	-57,38 %
dont abonnements	135 900,02 €	45 072,95 €	-56,83 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-18 424,49 €	- 688,79 €	
Régularisation des volumes exportés (+/-)	-21 878,15 €		
Total recettes de vente d'eau	330 097,89 €	120 119,65 €	

• *Recettes de l'exploitant*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	338 289,16 €	110 020,22 €	-67,47 %
dont abonnements	164 632,40 €	53 851,98 €	-67,28 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-354,14	- 65,01 €	
Total recettes de vente d'eau	337 935,02 € *	109 955,21 €	

*NB :Les recettes 2016 de la collectivité et de l'exploitant correspondent aux recettes du SIAEP de Nouère Charente avant retrait des communes.

AUGE

• *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	323 422,96 €	84 315,19 €	-73,93 %
dont abonnements	163 110,71 €	49 142,67 €	-69,87 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-10 924,89 €	- 3 152,69 €	
Recettes de volume exporté	13 079,57		
Total recettes de vente d'eau	325 562,52 €	81 162,50 €	

• *Recettes de l'exploitant*

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	481 419,07 €	91 157,66 €	-81,06 %
dont abonnements	266 982,85 €	46 356,44 €	-82,63 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-870,06 €	- 7,40 €	
Total recettes de vente d'eau	64 984,81 €	91 150,26 €	
	541 116,39 €		

*NB :Les recettes 2016 de la collectivité et de l'exploitant correspondent aux recettes du SIAEP d'Auge avant retrait des communes.

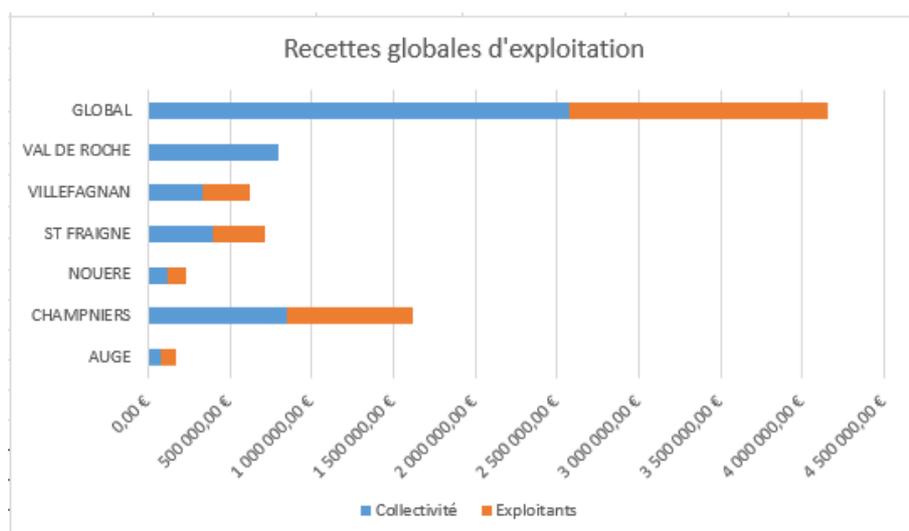
• Synthèse des recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
AUGE	325 562,52 €	81 162,50 €	-75,07 %
CHAMPNIERS	859 887,38 €	847 778,44 €	-14,08 %
NOUERE	330 097,89 €	120 119,65 €	-63,61 %
ST FRAIGNE	360 089,76 €	399 616,78 €	+10,98 %
VILLEFAGNAN	316 693,15 €	331 815,82 €	+4,77 %
VAL DE ROCHE	814 774,15 €	795 881,65 €	-23,19 %
Total des recettes	3 007 104,85 €	2 576 374,84 €	-14,32 %

Recettes des exploitants

	2016	2017	Variation
AUGE	541 116,39 €	91 150,26 €	-83,15 %
CHAMPNIERS	778 218,22 €	772 615,30 €	-0,72 %
NOUERE	337 935,02 €	109 955,21 €	-67,46 %
ST FRAIGNE	409 243,63 €	316 447,55 €	-22,67 %
VILLEFAGNAN	277 650,23 €	291 103,41 €	+ 4,84 %
VAL DE ROCHE	-	-	-
Total des recettes	2 344 163,49 €	1 581 271,73 €	--32,54 %



■ **DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE**

VAL DE ROCHE

	2016	2017	Variation
Rémunération du prestataire	217 285,86 €	213 933,86 €	-1,54 %
Taxes et redevances	94 741,00 €	100 084,00 €	+5,64 %
Redevance prélèvement	31 659,60 €	29 357,20 €	-7,27 %
Cotisation Charente Eaux	8 373,00 €	41 813,00 €	+399,38 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
---------	---

Champniers	73 %
St Fraise	64 %
Villefagnan	65 %
Val de Roche	70 %
Nouère	60 %
Auge	60 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	0 à 15 points sous conditions (2)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	oui : 10 points non : 0 point
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	oui : 5 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120	120

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

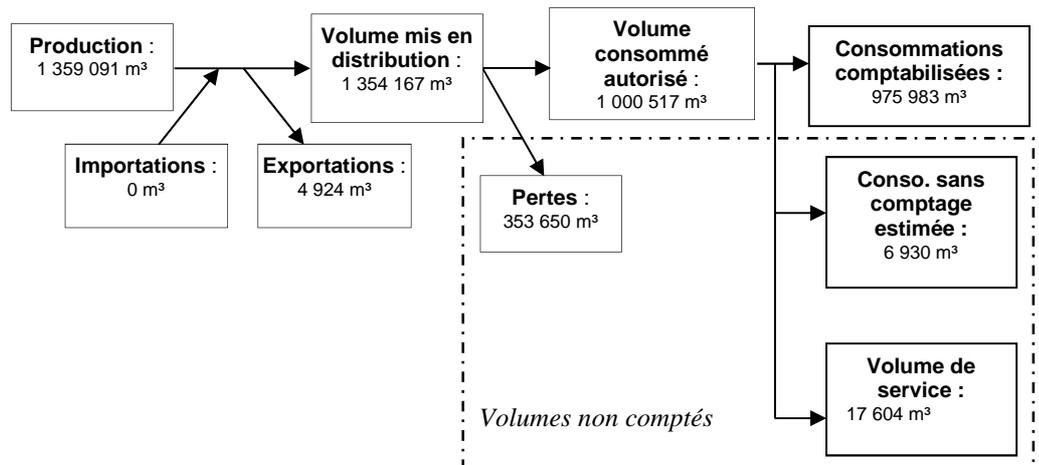
(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Auge	110
Champniers	97
Nouere	110
St Fraigne	110
Villefagnan	110
Val de Roche	110

■ PERFORMANCE DU RESEAU

CHAMPNIERS :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 6 930 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 17 604 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	70,4 %	70,0 %	70,7 %	73,0 %	74,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	3,2	3,2	3,4	3,3	3,2

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,1	3,1	3,2	3,0	3,0

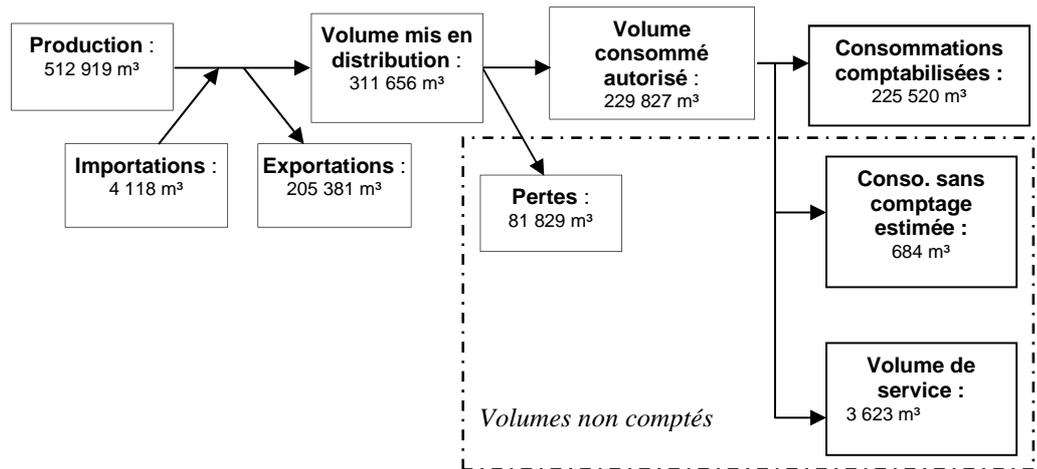
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	7,4	7,2	7,7	8,2	8,5
Seuil de rendement [%]	66,5 %	66,4 %	66,5 %	66,6 %	66,7 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

ST FRAIGNE :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 684 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 623 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	78,6 %	78,4 %	81,9 %	79,2 %	84,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,7	1,5	1,4	1,7	1,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,7	1,5	1,3	1,6	1,2

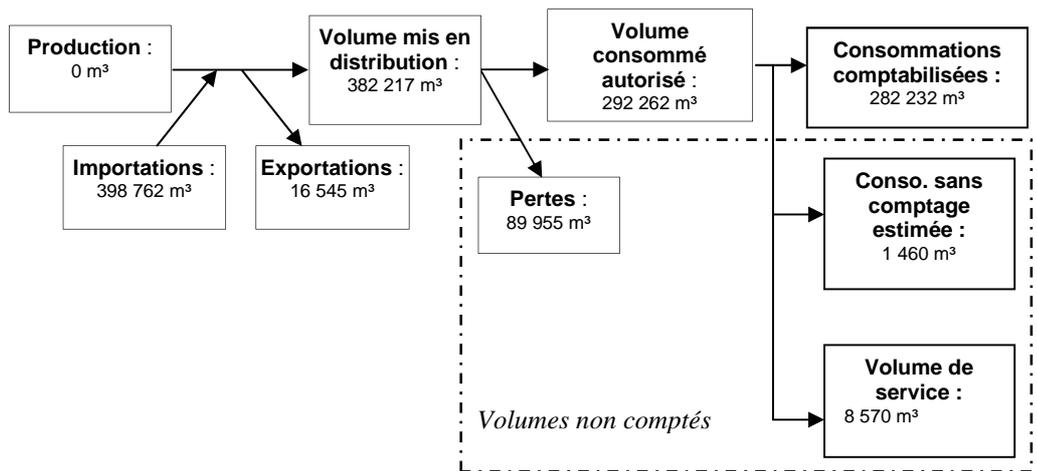
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	6,1	5,6	6,0	6,0	6,2
Seuil de rendement [%]	66,2 %	66,1 %	66,2 %	66,2 %	66,2 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

VILLEFAGNAN :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 460 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 8 570 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	78,8 %	74,6 %	79,4 %	77,8 %	77,4 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,0	1,2	1,0	1,0	1,1

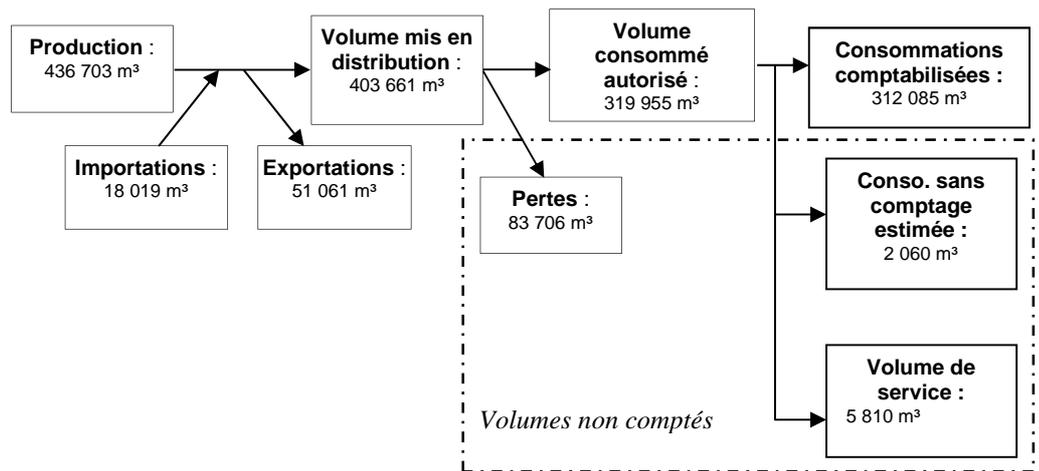
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,8	3,4	3,9	3,6	3,8
Seuil de rendement [%]	65,8 %	65,7 %	65,8 %	65,7 %	65,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

VAL DE ROCHE :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 2 060 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 810 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	83,8 %	85,4 %	85,6 %	83,0 %	81,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	2,4	2,1	2,2	2,5	2,6

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	2,3	2,0	2,0	2,3	2,4

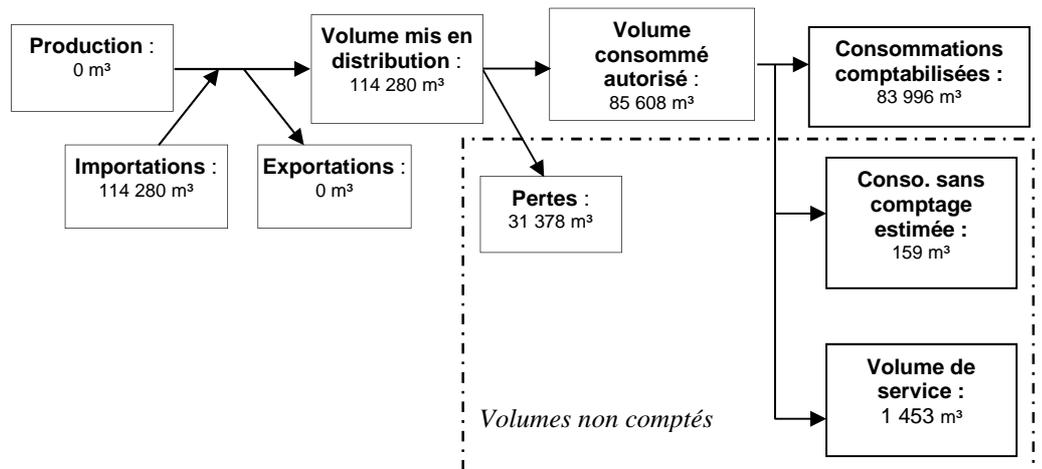
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	11,9	11,7	12,2	11,0	10,6
Seuil de rendement [%]	67,4 %	67,3 %	67,4 %	67,2 %	67,1 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

NOUERE



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 159 m³. (Calcul effectué à partir de la valeur déclarée sur l'ensemble de l'entité contractuelle Nouère et proratisé avec le nombre d'abonnés)

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 453 m³ (Calcul effectué à partir de la valeur déclarée sur l'ensemble de l'entité contractuelle Nouère et proratisé avec le nombre d'abonnés).

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** (entité entière Nouère) =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

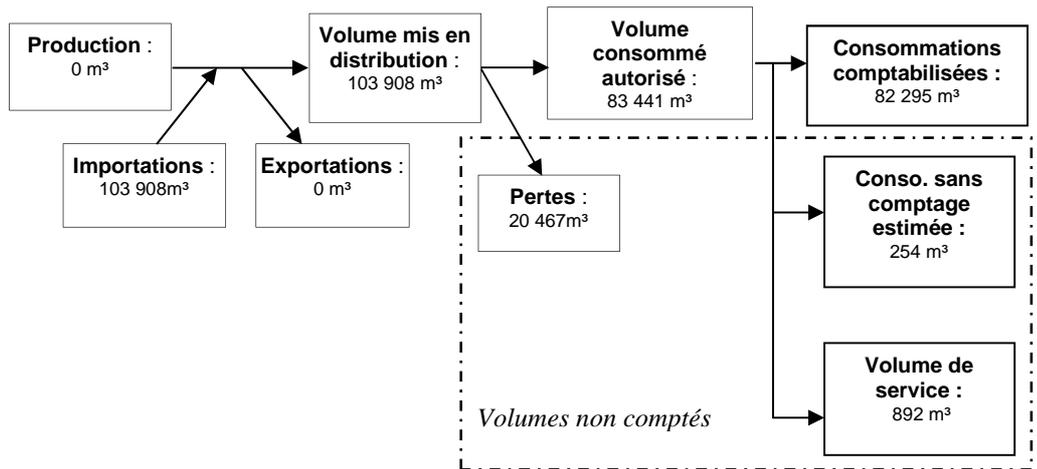
	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	67,4 %	75,3 %	76,6 %	73,7 %	73,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice linéaire de pertes en réseau** (entité entière Nouère) =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	2,1	1,5	1,5	1,6	1,8

AUGE :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 254 m³. (Calcul effectué à partir de la valeur déclarée sur l'ensemble de l'entité contractuelle Auge et proratisé avec le nombre d'abonnés)

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 892 m³ (Calcul effectué à partir de la valeur déclarée sur l'ensemble de l'entité contractuelle Auge et proratisé avec le nombre d'abonnés).

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** (entité entière Auge) =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

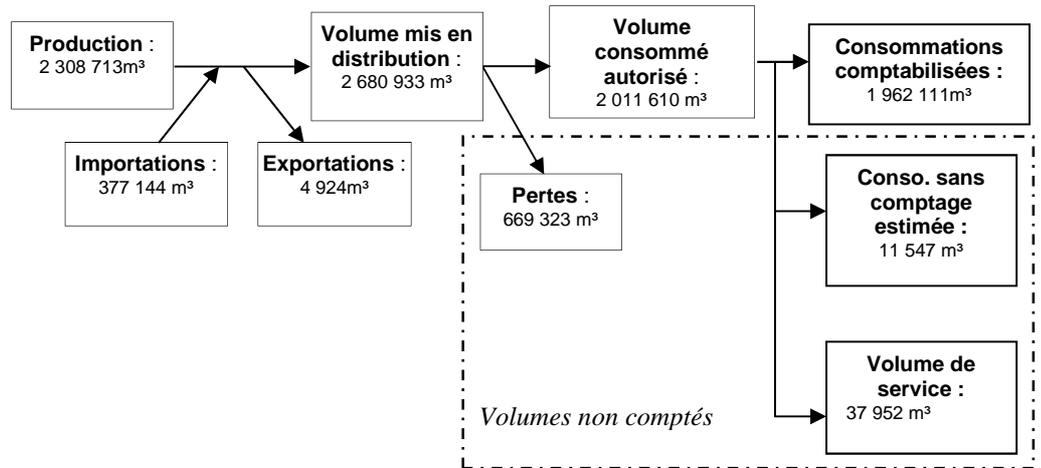
	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	68,2 %	68,7 %	74,2 %	76,8 %	79,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice linéaire de pertes en réseau** (entité entière Auge) =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	2,0	2,0	1,7	1,8	1,3

GLOBAL



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 11 547 m³ par l'exploitant.
 Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 37 952 m³ par l'exploitant.
 L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

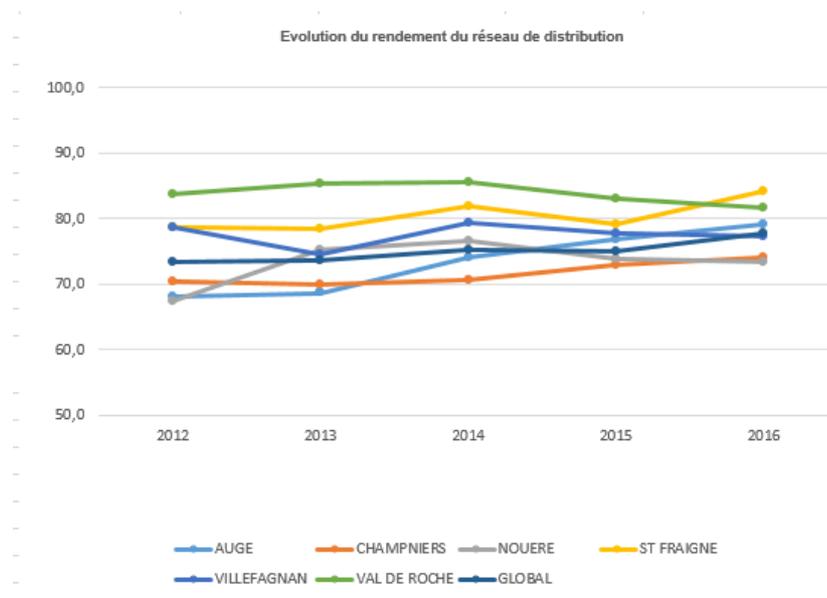
- rendement du réseau de distribution =
 (consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	77,6 %

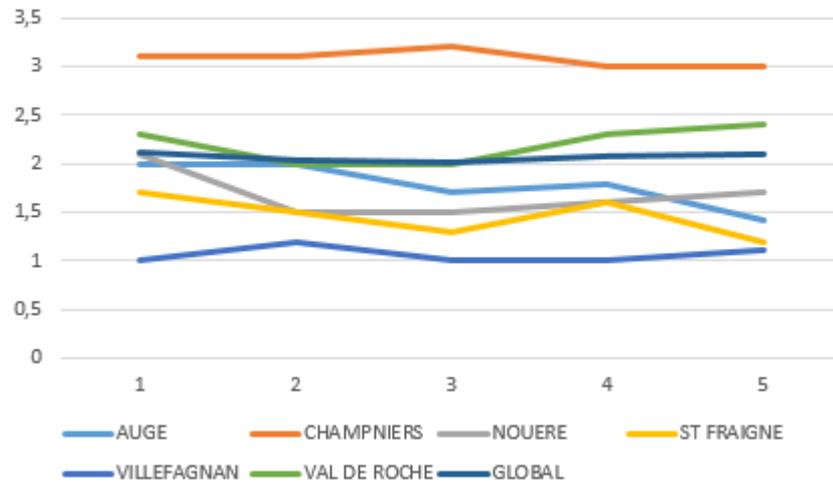
N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice linéaire de pertes en réseau =
 pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1.9



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Service	Montant de travaux	Subventions accordées
Renouvellement canalisation programme 2016 – 66ème tranche – Appel à projets agence de l'eau Adour Garonne	Champniers	1 235 618 €	936 955 €
Petite extension réseau commune Vindelle	Champniers	9 119 €	
Petite extension réseau commune Brie	Champniers	5 522 €	
Petite extension réseau commune Vars	Champniers	13 278 €	
Petite extension réseau commune Balzac	Champniers	5 584 €	
Hors programme - Renouvellement canalisation Montignac	Champniers	257 850 €	
Modification refoulement station Vars	Champniers	353 604 €	
Chloration relais commune de Vars	Champniers	16 287 €	
Mise en place débitmètres vente eau potable CA Angoulême	Champniers	65 544 €	
Réfection ouvrages d'art	St Faigne	437 856 €	
Petite extension réseau commune de BESSE	St Faigne	1 924 €	
Pose purge automatique CVM commune Verdille	St Faigne	3 850 €	
Pose purge automatique CVM commune Villejésus	St Faigne	4 150 €	
Mise à la côte bouches à clé commune Aigre	St Faigne	1 920 €	
Renouvellement canalisation commune de Verdille	St Faigne	60 454 €	
Renouvellement canalisation commune de Ligné	St Faigne	90 772 €	
renouvellement canalisation 2016-2017	Villefagnan	424 433 €	
Pose purge problème cvm commune Courcome	Villefagnan	3 159 €	
Petite extension réseau commune Souvigné	Villefagnan	4 288 €	
Pose purge problème cvm commune Villegats	Villefagnan	3 159 €	
Petite extension réseau commune Tessé	Villefagnan	3 290 €	
Installation d'une sonde forage Roche	Val de Roche	13 650 €	
Renouvellement canalisation : BC9 : BARRO La Tallonière BC10 : RUFFEC Boulevard Verdun BC11 : RUFFEC Avenue Villebois MO	Val de Roche	459 618 €	
Mise à la côte bouches à clé commune Ruffec	Val de Roche	4 400 €	
Renouvellement branchement commune de Ruffec	Val de Roche	740 €	
Pose ventouse et vanne commune de ruffec	Val de Roche	2 556 €	
Renouvellement canalisation commune Marsac	Nouère	80 004 €	
Renouvellement canalisation commune de Vouharte	Auge	64 031 €	
Petite extension réseau commune de Vouharte	Auge	13 427 €	
Renouvellement canalisation commune Vervant	Auge	119 996 €	

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Il n'y a plus de branchements identifiés comportant un tronçon en plomb avant compteur sur le territoire syndical.

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	863 608,07 €	2 407 503,99 €
Remboursements au cours de l'exercice	98 294,38 €	256 195,18 €
dont en intérêts	35 719,83 €	78 261,54 €
dont en capital	62 574,55 €	177 933,64 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Service	Montant de travaux
Commune de Vars : Réfection du réseau Rue du Port de la Matte 300 ml	Champniers	120 000 €
Réfection du réseau Route de Montignac 65 ml	Champniers	50 000 €
Réfection du réseau Impasse Trucaud et Impasse Bironnet 120 ml	Champniers	51 000 €
Commune d'Oradour lieu dit Germeville : Réfection du réseau appel à projet Adour Garonne (fuites/ CVM) 1100ml	St Fraigne	220 000 €
Commune d'Oradour lieu dit Coudret : Réfection du réseau RD335 1000 ml	St Fraigne	250 000 €
Commune de Villefagnan : Réfection du réseau Grand rue 245 ml	Villefagnan	80 000 €
Commune de Courcome : Réfection du réseau Route de Charmé 550 ml	Villefagnan	110 000 €
Commune de Ruffec : Réfection du réseau route d'Aigre 70 ml	Val de Roche	30 000 €
Commune de Condac Réfection du réseau rue de la Piscine	Val de Roche	42 000 €
Commune de Barro Réfection du réseau route des touches 850 ml	Val de Roche	165 000 €
Communes Fouqueure et Ambérac : Réfection du réseau appel à projet Adour Garonne (fuites) 2630ml	Auge	305 000 €
Commune La Chapelle : Réfection du réseau appel à projet Adour Garonne (fuites) 800ml	Auge	140 000 €
Communes Fouqueure : Réfection du réseau Rue de la Boulangerie 660 ml	Auge	135 000 €

■ Synthèse des indicateurs des services de l'eau potable

■ CHAMPNIERS

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,32	2,63
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	72	73
Rendement du réseau de distribution	%	73,0	74,0
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	3,3	3,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	3,0	3,0
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100	97

■ ST FRAIGNE

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	3,13	2,86
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	63	64
Rendement du réseau de distribution	%	79,2	84,2
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,7	1,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,6	1,2
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,3	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110

■ VILLEFAGNAN

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,65	2,84
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	65
Rendement du réseau de distribution	%	77,8	77,4
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,1	1,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,0	1,1
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	105	110

■ VAL DE ROCHE

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,51	2,63
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	70	70
Rendement du réseau de distribution	%	83,0	81,6
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,5	2,6
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,3	2,4
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	107	110

■ NOUERE

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,95	2,96
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	73,8	73,5
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,7	
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,6	1,8
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110

■ AUGÉ

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,36	2,75
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	110	110
Rendement du réseau de distribution	%	76,8	79,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,8	1,3
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110

■ GLOBAL

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,55	2,72
Rendement du réseau de distribution	%	75,1	77,6 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	non consolidé	non consolidé
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,1	1,9
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	non consolidé	non consolidé